



## Quel rôle face aux violences psychologiques et physiques

-----  
Par deena

Bonjour,

J'ai une connaissance qui s'est confiée à moi et m'a raconté ce qu'elle a subi pendant les 3 ans avec son copain, maltraitance psychologique (tromperies, insultes par téléphone, humiliations, et dernièrement avec son dernier accès de colère il l'a massacré terme qu'elle a utilisé, j'ai des écrits via messenger;

elle est consciente qu'il est toxique, qu'elle vit une relation malsaine, elle souffre mais elle est reliée à lui elle n'arrive pas à le bloquer à s'en défaire.

Sentant qu'elle fait de la résistance face à lui, il s'en ai pris à moi en me menaçant par téléphone (j'ai archivé les messages) du coup, il a tiré sa dernière carte en postant sur facebook une photo d'elle avec un coeur, c'est bien la 1ère fois en 3 ans qu'il l'affiche sur les réseaux. Evidemment, elle est retombée dedans et depuis je n'ai plus de nouvelles;

Cette histoire me bouffe, j'ai des insomnies, je pense que ce gars est un pervers narcissique, il est actuellement en voyage professionnel pendant quelques temps donc je me sens rassurée pour le côté physique, même si elle devait le rejoindre pour 2 semaines.

la bonne nouvelle est qu'elle a parlé de l'épisode ou elle se fait étrangler à sa mère qui ne veut plus le revoir.

la question est : que dois je faire maintenant ? quel est mon rôle ? je sais qu'elle est responsable, je suis super en colère car il a encore gagné, je suppose qu'elle lui laisse encore sa chance,

merci pour votre retour,

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,

Sur le plan juridique vous n'avez aucun rôle à jouer dans son histoire.

Elle seule peut réagir : se faire aider sur le plan psychologique et/ou porter plainte pour les violences subies.

En attendant, vous pouvez mettre à sa disposition les contacts vers des associations locales (à récupérer auprès du 3919) et être prêt à témoigner si besoin.

Si vous êtes victime de violences ou de menaces, vous pouvez porter plainte pour ce qui vous concerne.

-----  
Par kang74

Bonjour

Elle est majeure, et sauf preuve du contraire a toutes ses capacités mentales .

La seule personne qui peut changer les choses, c'est uniquement elle.

Personne ne l'enchaîne : elle peut partir

Donc si vous voulez vraiment l'aider, vous pouvez l'inciter à faire une thérapie, voir des associations ou être là quand elle a besoin de s'évader et voir du monde ( important si vraiment emprise)mais aussi l'inciter à être indépendante ( et cela commence par être autonome financièrement) et avoir le 3919 dans son téléphone .

MAIS je vous incite à la prudence car vous ne connaissez de lui que ce qu'elle vous raconte sur lui et vu dans l'état ou cela vous met, je ne saurai vous conseiller d'étudier le triangle de Karpman pour comprendre que, peut être, la relation que vous avez avec elle n'est pas très saine non plus .

Et si on veut faire comprendre qu'une personne est dans une relation toxique ... il faut veiller à cela .

-----  
Par Isadore

Bonjour,

Pour compléter, vous pouvez aussi aller déposer une main-courante pour signaler vos soupçons de violences conjugales, en précisant bien que ce sont des faits qu'elle vous a rapportés. Il ne faut pas porter d'accusations formelles si vous n'avez pas vu les faits de vos propres yeux. C'est un conseil que m'avait donné une conseillère du 3919 pour un cas un peu similaire.

Si la victime dépose plainte dans un contexte "conflictuel" (une séparation), la police aura une trace de ce signalement antérieur. Cela augmentera les chances que la plainte soit considérée autrement que comme une tentative de nuire.

Les victimes sous emprise peuvent le prendre comme une trahison à cause de leur tendance à protéger l'agresseur. Mais un signalement à la police peut leur sauver la vie ou leur éviter des séquelles graves.

Après, c'est son choix. Pour le moment, poursuivre cette relation est moins difficile que rompre.

Même s'il y avait des poursuites, une condamnation et une interdiction d'entrer en contact avec elle, elle serait en droit de reprendre la vie commune.

C'est comme la drogue, la cigarette ou l'alcool : la première condition pour avoir une chance de s'en sortir est que la personne le veuille.